

Le Numéro : 2 francs

MARDI 24 JUILLET 1945

80^e Année, N° 30.302

LE PROGRES

Léon DELAROCHE Fondateur

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Le Journal de Lyon

LYON

85, Rue de la République
PARIS - 43 et 45, Avenue de l'Opéra

TELÉPHONE :

LYON : Franklin 53-11
PARIS : Opéra 51-42

ABONNEMENTS :

3 mois 140 fr. 6 mois 280 fr.
Un an 500 fr.

Chèques Postaux : Lyon : 178



LE PROCÈS PÉTAIN S'EST OUVERT HIER

L'accusé, après avoir donné lecture d'un mémoire, s'est cantonné dans le silence

Des incidents parfois violents ont éclaté au cours de l'audience où M. Paul Renaud a commencé sa déposition

**Bruits sensationnels
autour de la conférence
de Potsdam**

La Russie adresserait un ultimatum au Japon

l'accusé écouté. Il a le sourire aux lèvres et aux yeux, surtout quand le témoin rappelle les hommages à lui autrefois rendus par MM. Painslevé et Bium :

« Quand je t'appelais, poursuit M. Paul Reynaud, ce fut du désir dans la presse. Les acclamations retentirent à la Chambre et au Sénat. »

A propos des événements qui amenèrent l'armistice, l'ancien président du conseil rappelle encore

la flotte. »

— Cela couvrira de honte nos drapeaux. »

Dialogue dramatique.

M. Reynaud termine sur le second point : « J'allais le relever de son commandement quand l'ineffable s'est produit. »

Le président décide alors de renvoyer à demain la suite et la fin de la déposition de l'ancien président du conseil. Il est 18 heures.

Léopold III et le Parlement belge

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce qu'a révélé M. Van Acker dans son discours dépasse en gravité tout ce que l'on soupçonnait ou chuchotait. Le roi Léopold III est allé à Berchtesgaden, sur sa demande, pour discuter des problèmes politiques. Hitler avait consenti à l'entrevue à la suite d'une intervention de la sœur du roi, Marie-José, princesse de Piémont, qui avait de l'ascendant sur le Führer.

Léopold III a tout fait pour maintenir la Belgique en dehors de la guerre qui se poursuivait. Des instructions, qu'il avait fait passer à Londres au gouvernement belge, par des diplomates complaisants, le prouvent bien. Il a littéralement saboté l'enrôlement des Belges dans une armée nouvelle. Il n'a rien fait pour prévenir la déportation des travailleurs belges.

Sol-disant prisonnier, il a quitté à de nombreuses reprises son château de Laeken, pour se rendre à Vienne et à Salzbourg, où il fut l'hôte du comte Kuehn, nazi notoire. En mai 1944, à la veille du débarquement des Alliés, il refusa des offres que lui fit la Résistance belge en vue de le mettre à l'abri, de façon qu'il fut présent à la libération de Bruxelles. Au contraire, il a littéralement « camouflé » son départ pour l'Allemagne.

Son mariagemorganatique a fait un effet déplorable. Mlle Bael, devenue par ce mariage princesse de Réthy, est la fille d'un ancien gouverneur de province révoqué pour incivisme. A son intervention, le dossier du « beau-père » compromettant fut enlevé des archives du ministère de l'Intérieur.

On comprend que le gouvernement belge ait tant tardé à faire des révélations aussi graves et qu'il ait tout tenté pour obtenir un effacement volontaire du pauvre sire. Mais la plaie ne pouvait suppuer plus longtemps.

Un meurtrier est écroué

Il avait tué, à Brindas, en octobre 1944 un membre du C. D. L.

Le jeudi 5 octobre 1944, à la suite d'une discussion futile, Jean Jacquet abattait à coups de revolver tirés à bout portant M. Caudius Mure, boulanger, membre du Comité de libération de Brindas.

Le meurtrier avait pris la fuite et, depuis, on n'avait jamais pu retrouver sa trace. Nous apprenons qu'il vient d'être arrêté par la gendarmerie de Sisteron (Basses-Alpes). Il sera prochainement transféré à Lyon.

Irigny a honoré Daisy Georges-Martin

Dimanche, la commune d'Irigny a honoré la mémoire de Mlle Daisy Georges-Martin.

Mlle Georges-Martin, « Marthe » dans la Résistance, enfant d'Irigny, dénoncée, fut arrêtée par la Gestapo. Pendant cinq mois elle subit à Montluc des tortures ignobles. Elle ne parla jamais et eut le courage de faire parvenir à son chef, le colonel Descour, par un prisonnier libéré, ces simples mots : « Soyez tranquille, je ne parlerai jamais ! »

Le 20 août 1944, elle fut du nombre des victimes de Saint-Genis-Laval. Elle partit à la mort, disant un adieu calme à ses camarades de cellule.

A 11 heures, après la levée des couleurs, un cortège imposant de plus de 2.000 personnes partit de la place de l'Eglise pour se rendre devant la propriété familiale de Mlle Georges-Martin. Le général Gaudibert, directeur de l'arsenal ; le colonel Bousquet, commandant la subdivision de Lyon ; le commandant Georges, représentant le colonel Descour, empêché, étaient du cortège. Une section de l'Ecole des cadres de Saint-Genis-Laval rendait les honneurs.

Après la découverte de la plaque et l'émuante sonnerie « Aux Morts », M. Saunier, rescapé de Montluc, retraça avec émotion les souffrances de Montluc et lut la belle citation de Mlle Georges-Martin. Le commandant Georges redit les services exceptionnels rendus par cette dernière à la Résistance et particulièrement au colonel Descour.

Enfin, le maire, M. Moulin-Jacquard, rappelle en termes élevés l'effroyable tragédie de Saint-Genis-Laval.

Après une « Marseillaise » émouvante, la troupe et la population entière d'Irigny défilèrent en suprême hommage pour l'héroïne, devant la famille.

Le ravitaillement

Distribution de sucre

A dater du mercredi 25 juillet et au fur et à mesure des mises en place, les consommateurs du Rhône et des cantons rattachés de l'Isère, percevront leur ration de sucre chez le détaillant ayant recueilli leurs tickets 1 et 0 de juillet et autres tickets spéciaux.

Les rations de juillet sont fixées comme suit :

E, 1.250 gr. ; J1, 625 gr. ; J3, 750 gr. ; autres catégories, 500 gr.

...de saindoux

Du 24 au 31 juillet, les consommateurs du Rhône munis des titres « régional » et « normal », percevront chez le charcutier ayant recueilli l'ancienne inscription de char-

ment de la Doua, on lisait la sentence aux condamnés qui étaient ensuite fusillés devant le stand de tir. Les exécutions avaient lieu à 17 heures. Et, le lendemain, la presse de Vichy leur donnait une large publicité.

Les Allemands prétendaient alors, qu'ils donnaient une sépulture décente aux suppliciés. Les fouilles actuelles révèlent, au contraire, que les corps étaient jetés pêle-mêle dans les fosses communes. Une seule exception à cette façon de procéder : hier un cercueil a été mis à jour. Il n'a pas encore été dégage, mais on pense qu'il s'agit d'un officier allemand passé par les armes ou peut-être encore un officier supérieur français résistant.

Les enquêteurs ont pu réunir un certain nombre de documents sur les sentences rendues par le tribunal militaire allemand qui s'opère-t-on, faciliteront les identifications. Déjà, parmi les cadavres dégagés, deux ont été formellement reconnus. Ce sont deux jeunes gens, Jacques Mauret et Henri-Michel Thomas, âgés de 17 et 18 ans, fusillés le 4 février 1944. Cinq autres sont sans doute les membres d'une Imprimerie clandestine de la Croix-Rouge, arrêtés en 1943. On croit avoir également qu'une fosse contient les restes de seize Lyonnais qui tenaient le maquis en Saône-et-Loire.

Les travaux actuels se poursuivent très activement sous la direction du chef de l'Identité judiciaire, de M. Mazeau, représentant les familles des fusillés. On note que M. Mazeau eut deux fils abattus à la Doua dont les corps n'ont pas encore été dégagés et du frère franciscain Bevoit, qui dirige les équipes de la Croix-Rouge.

Nous avons passé l'après-midi à parler sur le funéraire et tragique chantier. Nous avons pu voir avec quel soin on procède au dégageant des corps et avec quel sérieux méticuleux on établit ensuite les données qui permettent l'identification. Et, leur modestie dut-elle en souffrir, nous ne terminerons pas sans signaler la magnifique dévouement des équipiers de la Croix-Rouge, presque tous jeunes étudiants qui, bénévolement, travaillent avec enthousiasme à une tâche sacrée, au lieu de se prélasser égoïstement en maintenant leur plaisir.

La banlieue manque d'eau

Les habitants de la banlieue lyonnaise et principalement ceux de la région du Vinatier sont actuellement privés d'eau de 5 heures du matin à minuit, le nombre d'entre eux sont obligés de se lever en pleine nuit pour remplir seaux et arrosoirs, quand ils en ont !

C'est déjà plus qu'ennuyeux, mais un autre danger est à prévoir : celui d'une épidémie de typhoïde, car dans les tuyaux secs les dépôts s'accumulent et fermentent. Il paraît que quelques cas sont déjà signalés par nos lecteurs.

Une enquête s'impose à bref délai.